

PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE A GRANDE VITESSE EN PACA LE JOURNAL DU DEBAT PUBLIC

n°1 février 2005



Venez vous informer auprès de la Commission particulière du débat public à Marseille, Toulon et Nice

Donnez-nous votre avis au cours de l'une des 30 réunions réparties dans les villes de votre région___ P.5





P. 4

LE JOURNAL DU DÉBAT PUBLIC

Directeur de la publication : Philippe Marzolf

Comité de rédaction : Dominique De Lauzières, Annie Canis-Miletto, Olivier Klein, Monique Cadet, Philippe Marzolf,

Didier Corot, Alain Ohrel **Rédactrice :** Bénédicte Julia

Conception/réalisation maquette: SCALP/CBW - www.cbw.fr

Crédits Photos: RFF, SNCF, CNDP.

"TGV", "TER" et "Corail" sont des marques déposées de la SNCF





ı débat public du 21 février au 21 juin 1111111111111111

La parole aux citoyens

Le débat public sur la LGV (Ligne à Grande Vitesse) PACA débutera fin février 2005 pour une durée de 4 mois. Il est l'occasion pour tous les habitants de la région de s'informer et de participer à l'élaboration de ce projet. Toutes les opinions exprimées lors du

débat viendront éclairer la décision finale.

À la lumière de celles-ci, Réseau Ferré de France (le maître d'ouvrage) poursuivra, modifiera ou abandonnera son projet.

Alors, à vous de jouer : participez !

→ LES RÉUNIONS DE LANCEMENT

Jeudi 3 mars à Nice

18h – Acropolis [1 esplanade Kennedy – 06300 Nice]

Mardi 8 mars à Toulon

18h – Palais des Congrès [place Besagne – 83000 Toulon]

Jeudi 10 mars à Marseille

18h – Palais des Congrès [Parc Chanot, rond-point du Prado, 2 boulevard Rabatau – 13008 Marseille]

Toutes les réunions sont publiques et ouvertes à tous. Retrouvez, en page 4, le calendrier des réunions et une carte T pour vos demandes d'information. La Commission Particulière du Débat Public (CPDP) | | | | | | | | |

Une commission neutre et indépendante pour mener le débat

SES RÔLES

- elle assure l'organisation et l'animation du débat,
- elle diffuse une information complète, transparente et objective,
- elle met en place des moyens d'expression accessibles à tous (réunions publiques, courrier, téléphone, internet, permanence...),
- elle fait, à la fin du débat, un compte-rendu exhaustif des opinions exprimées.

SES PRINCIPES

- **Transparence**: toutes les informations doivent être claires et accessibles.
- Équivalence : toute personne peut s'exprimer, poser une question, donner son avis et émettre une proposition.
- **Argumentation :** les différentes prises de position doivent être argumentées.





COMPOSITION DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

Philippe Marzolf

Président

Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

MEMBRES NOMMÉS PAR LA CNDP:

Annie Canis-Miletto (Nice)

Commissaire enquêteur – Expert foncier

Didier Corot (Var)

Paysagiste-géographe – Commission des sites du Var

Olivier Klein (Lyon)

Enseignant - chercheur au Laboratoire d'économie des transports (LET).

Dominique de Lauzières (Marseille) Conseil en communication

Alain Ohrel (Paris)

Ancien Préfet de Région et ancien Conseiller d'État.

Monique Cadet, secrétaire générale, Marie Christine Belmonte à Marseille, Bénédicte Julia à Nice,

Julie André à Toulon,

complètent l'équipe de la CPDP et pilotent la mise en œuvre du débat.

Les membres de la CPDP sont choisis pour leur expérience, leur compétence et leur indépendance. Ils veillent à ce que toutes les informations existantes sur le projet soient mises à la disposition du public. Ils s'engagent à faciliter le débat et garantissent le respect des intervenants. Ils se doivent d'être neutres et ne portent donc ni avis ni jugement : tels sont les engagements du code de déontologie auquel ils ont souscrit.









Un débat, pour quoi faire ?

UN DÉBAT PUBLIC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un moment, dans la vie publique, où tout le monde peut participer et donner son avis sur un projet. Depuis le 22 février 2002, la loi de "démocratie de proximité" rend obligatoire la saisine de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) pour tout projet d'aménagement important. L'objectif final est de permettre au public de dialoguer avec le maître d'ouvrage afin d'améliorer le projet.

QUEL EST LE RÔLE DE LA CNDP (COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC) ?

Après avoir été saisie d'un projet, elle prend la décision d'organiser ou non un débat public. Si elle juge que c'est nécessaire, elle met en place une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) spécifiquement chargée du débat sur ce projet. La mission de la CPDP est alors d'organiser et d'animer le débat. En fournissant au public des informations complètes, elle lui permet de s'exprimer sur le sujet. À la fin de celui-ci, elle fait un compte-rendu exhaustif des opinions exprimées.

DE QUOI S'AGIT-IL?

Dans ce débat-ci, c'est RFF (Réseau Ferré de France) qui a saisi la CNDP pour un projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Marseille, Toulon et Nice.■

Sur quoi va-t-on débattre?

La CPDP a rencontré les acteurs concernés par le projet dès le mois de mai 2004. De là, les premières thématiques du débat ont été soulevées :

OPPORTUNITÉ DU PROJET

Améliorer les déplacements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Problématiques soulevées :

- Les besoins de déplacements à l'horizon 2020
- L'accès au Var et aux Alpes-Maritimes
- Les liaisons entre les métropoles régionales
- L'arc méditerranéen entre l'Italie et l'Espagne
- Le développement durable de la région...

OBJECTIFS

Créer une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse entre Marseille, Toulon et Nice.

Problématiques soulevées :

- relier Nice et Toulon au réseau ferroviaire européen à grande vitesse,
- développer l'offre TER, les liaisons entre les modes de transport et le transport ferroviaire de marchandises :
- améliorer le développement local : économique, touristique et agricole, tout en respectant l'environnement et le cadre de vie de la région...

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Comparer les différents scénarios proposés par RFF en termes :

- de services rendus : fréquences, dessertes, nouvelles gares, et connexions avec les autres modes de transports,
- d'enjeux socio-économiques, environnementaux, fonciers et d'urbanisme,
- d'articulation avec le développement territorial et les autres projets d'infrastructure,
- de coût, de financement et de délais...

RAPPEL: Le débat public est une étape dans le processus d'élaboration de la décision du maître d'ouvrage. A ce stade, rien n'est joué et c'est votre opinion qui va contribuer à la décision. Il est important donc que vous vous exprimiez. A vous d'éclairer le maître d'ouvrage pour qu'il puisse amender son projet en toute connaissance de cause.



Comment s'informer?

LES DOCUMENTS DU DÉBAT

Pour vous permettre d'avoir un maximum d'informations sur le débat à venir, la CPDP met à votre disposition :

• le dossier complet du maître d'ouvrage (140 pages) et sa synthèse (8 pages) qui présentent les objectifs et les caractéristiques du projet, ainsi que les solutions étudiées. Les études menées, en complément du dossier du maître d'ouvrage sont disponibles sur CD-ROM.

- les cahiers d'acteurs qui reprennent les avis, positions et propositions des acteurs concernés par le projet.
- le présent journal qui accompagne le déroulement du débat et présente le calendrier des futures réunions et les synthèses des réunions passées : 5 numéros, un par mois.



VOUS SOUHAITEZ...

consulter le calendrier. les comptes-rendus des réunions publiques, les études du maître d'ouvrage, recevoir la lettre du débat, le dossier du maître d'ouvrage ou sa synthèse, connaître les règles d'élaboration d'un cahier d'acteur, ou poser des questions ?

- → www.debatpublic-lgvpaca.org
- → contact@debatpublic-lgvpaca.org
- → o8oo 13 83 o6 (n° Vert)
- → Carte T ci-dessous à nous retourner
- → Stands et présentoirs dans les lieux publics de passage : gares, aéroports, mairies des communes concernées...

VOUS VOULEZ...

tout connaître sur la procédure du débat public ?

Renseignez-vous sur www.debatpublic.fr

LA CPDP VOUS RECOIT

dans ses locaux du lundi au vendredi sur rendez-vous:

→ À Marseille :

1 bd Dugommier (13001) métro Noailles tél. 04 96 11 53 90 fax 04 91 90 19 28

→ À Toulon :

7 rue Picot (83000) tél. 0800 13 83 06

→ À Nice :

Nice Europe – bât. B, 7^{ème} étage 29 rue Pastorelli (06000) tél. 04 97 20 18 30 fax 04 93 01 32 48



		COL	III A	TTE	DEC	EVO	ID.
\rightarrow	JE	3 UI	ЈПА		KEU	·EVU	IK :

- ☐ la synthèse du dossier du maître d'ouvrage (8 pages)

le dossier du maître de Attention : colis susceptible	11	NS	
☐ les cahiers d'acteurs	au fur et à mesure de leur parution	14	
Nom	Prénom		
Organisme			
Adresse			
Code Postal	Commune		
Téléphone	Courriel	@	

Comment participer au débat?

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Les réunions publiques sont ouvertes à tous et l'entrée est libre.

RÉUNIONS GÉNÉRALES DE LANCEMENT [18h – 21h]

Nice : jeudi 3 mars 2005 Acropolis, Amphithéâtre Athéna, 1 esplanade Kennedy

Toulon : mardi 8 mars 2005 Palais des Congrès Neptune Vauban, Place Besagne

Marseille: jeudi 10 mars 2005 Palais des Congrès Parc Chanot, rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

AUDITIONS PUBLIQUES* [14h – 17h]

Toulon : lundi 14 mars 2005 Mairie, Salle Franck Arnal, rue Vincent Scotto

Nice: jeudi 17 mars 2005 Musée d'Art Moderne et Contemporain, Esplanade Victoires

Marseille : mardi 22 mars 2005 Palais des Congrès Parc Chanot rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

RÉUNIONS THÉMATIQUES [17h30 – 21h30]

Marseille - LA LGV PACA ET L'ARC MÉDITERRANÉEN : mardi 29 mars World Trade Center, salle Europe, Maison de l'International, 2 rue Henry Barbusse

Nice - LA LGV PACA ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION: jeudi 31 mars Acropolis, salle Calliope, esplanade Kennedy

Aix en Provence - LA LGV PACA ET LE DÉVELOPPEMENT DES TER: mardi 5 avril — Palais des Congrès, 14 boulevard Carnot.

Mouans-Sartoux - LA LGV PACA ET LES MILIEUX NATURELS,

LES RISQUES, LES NUISANCES : jeudi 7 avril — Salle Léo Lagrange, Allée des Ecoles

Draguignan - LA LGV PACA ET LES ENJEUX FONCIERS ET D'URBANISME: mardi 12 avril Salle municipale Malraux, Complexe Saint Exupéry, Place de la Paix

Cannes - LA LGV PACA ET LE DÉVELOPPEMENT DES TER : mercredi 13 avril — Salle Municipale Miramar, angle croisette, rue Pasteur

St Raphaël - LA LGV PACA ET LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES : jeudi 14 avril — Palais des Congrès, nouveau Port Santa Lucia

Toulon - LA LGV PACA ET
L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE,
LES PAYSAGES, LE PATRIMOINE:
lundi 18 avril — Salle municipale
Mozart, boulevard Maréchal Leclerc

ATELIERS PÉDAGOGIQUES SUR DEMANDE [du 24 mars au 19 avril]

RÉUNIONS DE PROXIMITÉ [18h-21h]

Menton : jeudi 21 avril Salle municipale St Exupéry, 8 rue de la République

Aubagne: mardi 26 avril Salle des fêtes des Marronniers, lle des Marronniers

Cannes: jeudi 28 avril Salle municipale Miramar, angle croisette, rue Pasteur

Cuers: mardi 3 mai Salle du restaurant scolaire, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

Le Beausset: mardi 10 mai Salle Multivision, place Charles de Gaulle

Nice: jeudi 12 mai – Acropolis, Amphi Hermès 1 esplanade Kennedy **Grasse :** mercredi 18 mai Maison des jeunes, Espace culturel, route Napoléon

Marseille : jeudi 19 mai World Trade Center, salle Europe, Maison de l'International, 2 rue Henry Barbusse

Aix en Provence : mardi 24 mai Palais des Congrès, Cézanne, 14 boulevard Carnot

Cagnes sur Mer : jeudi 26 mai Salle municipale, Espace Centre, 5 avenue de Verdun

Brignoles : lundi 30 mai Hall des expositions, cours Liberté

Draguignan : mardi 31 mai Salle municipale Malraux, Complexe Saint Exupéry, Place de la Paix

St Raphaël : jeudi 2 juin Palais des Congrès, Nouveau Port Santa Lucia

RÉUNIONS DE SYNTHÈSE [18h-21h]

Nice: jeudi 9 juin Acropolis, Amphithéâtre Athéna, 1 esplanade Kennedy

Toulon: mardi 14 juin
Palais des Congrès Neptune Vauban,
Place Besagne

Marseille: jeudi 16 juin Palais des Congrès Parc Chanot, rond-point du Prado, 2 bd Rabatau

<mark>21 juin</mark> : clôtur<mark>e</mark> du déb<mark>at</mark>

Fin juillet: le président de la CPDP présente un compte rendu qui reprend tout ce qui a été dit lors du débat. Le président de la CNDP établit, quant à lui, le bilan du débat.

Octobre 2005: RFF fait connaître son choix – abandon, modification ou poursuite du projet.

→ LE SYSTÈME |QUESTIONS-RÉPONSES

Dès la mi-mars, la CPDP et le maître d'ouvrage répondent à toutes vos questions par écrit et sur notre site internet : www.debatpublic-lgvpaca.org

→ CONTRIBUTIONS

FAIRE CONNAÎTRE TOUTES LES **OPINIONS.** Vous souhaitez exprimer votre avis et donner vos propositions alternatives au projet? La CPDP vous invite à participer au débat sous forme de contribution écrite. Après sélection par la CPDP, votre contribution peut faire l'objet d'un cahier d'acteurs. Ceux-ci sont inclus au dossier du débat, mis en ligne sur le site internet de la CNDP, distribués lors des réunions et envoyés à ceux qui le souhaitent, dans les mêmes conditions que le dossier du maître d'ouvrage. Toutes les contributions – qu'elles fassent ou non l'objet d'un cahier d'acteurs – seront analysées et conservées par la CPDP pour la mémoire du débat.

Pour connaître les critères de sélection des cahiers d'acteurs, renseignez-vous :

contact@debatpublic-lgvpaca.org

*Lors de ces réunions les acteurs présentent leur contribution.



LETTRE

M 20 g valable jusqu'au 01/08/2005



COMMISSION PARTICULIERE
DU DEBAT PUBLIC LGV PACA
AUTORISATION 71338
13249 MARSEILLE CEDEX 01



Pourquoi?

À l'échelle ferroviaire, notre région souffre de deux handicaps : la grande vitesse s'arrête à Marseille, la saturation du réseau existant pénalise le développement du TER. Tandis que Rhône-Alpes bénéficie de trois lignes pour irriguer la vallée du Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est traversée d'est en ouest que par la ligne historique Marseille-Vintimille, sur laquelle circulent TGV, Corail, TER, trains de fret... avec des perturbations de circulation qui finissent par décourager de prendre le train.

C'est donc pour répondre à ce problème de capacité et pas seulement à la nécessité d'amener la grande vitesse jusqu'à Nice et Toulon, que RFF propose au débat public un projet de ligne nouvelle à grande vitesse porteur d'une double ambition : améliorer l'accessibilité de la région et répondre à la congestion des transports et cela, tout en préservant un environnement exceptionnel. Vaste programme auquel la contribution de tous est demandée pour aboutir à un projet à la fois ambitieux et réaliste financièrement!

Comment?

Jamais un tel volume d'études n'avait été réuni pour préparer un débat public de ligne à grande vitesse : études environnementales, études de capacité, études techniques... Toutes ces études sont mises à la disposition du public dans les bureaux et sur le site Internet de la CPDP. Comme les partenaires du projet, chacun peut maintenant apprécier l'opportunité du projet et de ses objectifs et comparer les caractéristiques des solutions offertes.

Une vingtaine de scénarios différents ont été étudiés. Chacun d'entre eux permet de relier les grandes agglomérations de la région de façon différente. Ils diffèrent notamment par leurs caractéristiques techniques (longueur de ligne nouvelle, longueur des tunnels, coûts, investissements nécessaires sur la ligne existante), les services rendus (nombre de voyageurs supplémentaires dans les différents types de trains, temps de parcours possibles pour de multiples destinations), les principaux enjeux environnementaux qu'ils soulèvent (enjeux humains, agricoles, naturels et patrimoniaux). Ces scénarios ont été discutés par les partenaires lors du 2ème Comité d'Orientation, le 28 juin 2004. À leur demande, tous les scénarios étudiés sont présentés au débat public et trois d'entre eux, issus de la desserte à 2 axes, ont été approfondis afin de disposer des éléments d'appréciation les plus complets possible.

LES PARTENAIRES DU PROJET

Le projet de ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit d'un vaste programme d'études conduit par Réseau Ferré de France à la demande de l'État et des grandes collectivités partenaires du projet : le Conseil régional PACA, les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, les agglomérations de Marseille, Toulon et Nice. Il est le résultat de nombreux échanges et d'un dialogue permanent avec les élus et les techniciens de ces mêmes collectivités, dans le cadre notamment de deux réunions du Comité d'orientation et des quatorze réunions du Comité technique qui ont jalonné son élaboration progressive depuis 18 mois.